

42  
~~5748~~  
272

Vente Doubois

Paris

14 juin 1928 -

20 juin 1928.

Monsieur le Ministre,

Je viens de recevoir de Paris la liste des prix qu'on atteints les tableaux de la vente de la collection du Docteur Scubies, où nous aurions voulu acquérir des oeuvres d'artistes français modernes. vous porterez intérêt, j'en suis persuadé, aux prix des quelques oeuvres dont nous avions parlé.

Les deux oeuvres dont l'achat avait été proposé par la Commission d'Art Moderne ont fait :

- n° 74 - MODIGLIANI - " Jeune Fille à la cravatte noire " 65.000 francs français.
- n° 81 - ROUAULT - "Torse " . 15.100 fr. fr.

Tandis que les Henri MATISSE d'une certaine importance ont atteint les prix suivants :

- n° 66 - " La Robe Jaune " 230.000 Fr. fr.
- n° 67 - " Odalisque au paravent bleu " 217.000 fr.fr.
- n° 70 - " Bouquet d'anémones " 150.200 Fr fr.
- n° 65 - " Odalisque au turban " 128.000 fr.fr.
- n° 71 - " Fleurs de Nice " 130.000 fr. fr.
- n° 72 - " Carnaval de Venise " 121.000 Fr. fr.
- n° 68 - " Repos dans le parc " 75.600 fr. fr.

Les petits tableaux de MATISSE ont fait de 40.000 à 60.000 francs français.

à Monsieur le Ministre des Sciences et des Arts

- Un RENOIR - n° 80 - " Symphonie en blanc " 221.100 fr.fr
- Un TOULOUSE-LAUTREC - n° 90 - " Le Sopha " 141.000 Fr;fr
- Un SEZAME - n° 30 - " Jeune homme au petit chapeau "  
360.000 fr.fr.
- Les " Nu " de DERAÏN, n° 37 et 36, ont atteint respectivement 46.000 et 30.000 francs français.

Veillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de mes sentiments distingués.

Le Conservateur en chef,

Bruxelles, le 12 juin 1928.

Vente Soubies à Paris.

Je viens d'apprendre que la vente Soubies sera une vente montée par MM. Hessel et Georges Bernheim, marchands, qui feront tout leur possible pour hausser les prix, tout spécialement des tableaux qu'ils vont mettre en stock.

Les oeuvres iront très cher et il est inutile d'aller aux enchères, pour nous.

Je suis allé expliquer ceci au Ministre qui s'est déclaré d'accord avec moi.

Télégramme envoyé à M. Hulin de Loo, Place de l'Evêché, 3, à Gand ; le 12 juin :

" Ministre décide inutile aller à Paris vente  
" marchands ". Van Puyvelde.

*Van Puyvelde*

Bruxelles, le II juin 1928.

Monsieur le Ministre,

Par votre lettre datée du 8 juin vous vouliez bien autoriser M. Hulin de Loo et moi-même à nous rendre à Paris pour examiner deux tableaux : " Le Torse " de Rouault et la " Jeune Fille à la Cravate noire " de Modigliani.

Dans une conversation que j'ai eu l'honneur d'avoir avec vous, nous avez bien voulu nous confier la charge d'assister à la vente Soubies et d'y profiter d'une occasion particulière qui pourrait se présenter pour l'acquisition soit d'un Matisse, soit d'un <sup>7</sup>Denain, tout autant que d'une des deux oeuvres indiquées expressément par la Commission d'Art Moderne. Ceci était d'ailleurs tout à fait conforme à la décision prise par cette Commission en sa dernière séance. La Commission désire, par des achats d'occasion, remplir les vides qui se présentent dans la représentation de l'art moderne français à notre Musée d'Art Moderne.

La lettre du 8 juin, B.A. n° 3476 que je fait

à Monsieur le Ministre des Sciences et des Arts

Bruxelles.

parvenir en votre nom M. le Directeur Général, me fait remarquer que l'autorisation donnée par vous n'entraîne pas l'approbation de l'achat aux prix indiqués. Vous tenez, avant de prendre une décision, à connaître l'avis de la Commission et le rapport des experts.

L'avis de la Commission vous a été transmis par ma lettre du 1 juin : la Commission a longuement discuté l'intérêt qu'il y aurait d'obtenir à cette vente des oeuvres de valeur à des prix raisonnables et elle a exprimé le vœu que M. Hulin de Loo et M. le Conservateur en chef soient chargés d'aller examiner sur place la valeur des tableaux dont il s'agit. Elle a estimé que les deux tableaux en question pourraient être acquis aux prix respectifs de 25.000 et de 50.000 francs minimum.

La Commission veut donc l'achat de ces tableaux mais désire qu'on constate au préalable, devant les tableaux, si leur valeur est celle que nous leur croyons. Les experts indiqués par elle recevaient d'elle une mission de confiance avec pleins pouvoirs. Ils achèteraient ce qu'ils jugeraient utiles, et le Rouault et le Modigliani aux prix fixés.

La vente a lieu le jeudi 14 juin à 2 heures.

L'exposition des oeuvres se fait la veille de 2 à 6 heures. Il est impossible, pour les experts, de voir les oeuvres, d'en parler à la Commission et de vous faire un rapport entre le moment où ils ont examiné les oeuvres et le moment où ils devraient les acheter.

Dans ce cas, je vous prie de me faire savoir s'il ne vaudrait pas mieux nous abstenir.

Veillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de mes sentiments les plus distingués.

Le Conservateur en chef,

Bruxelles, le 11 juin 1928.

Mon cher Collègue,

Je regrette beaucoup avec vous que vous n'avez pu acquérir l'oeuvre de Mabuse que vous trouviez si intéressante. L'effort que vous avez fait est bien méritoire. Mais 5.800 guinées est un prix monté par les marchands. Hélas !

Quant à la vente Soubies qui aura lieu à Paris jeudi prochain, à 2 heures précises à la Salle Drouot, l'exposition se fait la veille de 2 à 6 heures. Je reçois aujourd'hui une lettre du Ministère à propos des achats à faire. Je vous en donne la copie :

" Comme suite à votre lettre du 1 courant, j'ai l'honneur  
" de vous faire savoir que je vous autorise à vous rendre  
" à Paris, ainsi que M. Hulin de Loo pour examiner deux  
" tableaux " Le Torse " de Rouault et la " Jeune Fille à  
" la cravate noire " de Modigliani ".  
" Toutefois veuillez remarquer que cette autorisation n°  
" entraîne pas l'approbation de l'achat au prix indiqué.  
" Avant de me prononcer sur cette question, je tiens à con-  
" naître l'avis de la Commission d'Art Moderne ainsi que  
" le rapport des experts qui veulent bien aller examiner  
" sur place les oeuvres dont il s'agit. "

Pour le Ministre :

J'y réponde à l'instant en disant qu'il nous est impossible de saisir encore la Commission et de faire un rapport après avoir vu les tableaux. Il faut que le Ministre nous envoie avec pleins pouvoirs pour acheter si nous croyons les choses désirables, si non il me paraît inutile que vous allions.

Je tâcherai d'avoir demain une décision tout à fait définitive de la part du Ministre et je vous télégraphierai alors.

Si nous devons partir pour Paris, je prendrai soin que vous élèves soient avertis de votre absence jeudi.

Croyez, mon cher Collègue, à mes sentiments les meilleurs.

Le Conservateur en chef,

Gand, 3 Place de l'Évêché  
Dimanche 10 Juin 1908

Cher Monsieur,

Si mes souvenirs sont exacts  
la Commission de l'Art moderne  
avait surtout désigné à notre examen  
le Modigliani et le Roussel.

Il n'avait pas été question de Derain.



et, pour ma part, je considère  
que, jusqu'à présent, sa réputation  
est fort souffrante.

Par contre je me rappelle que  
d'après le catalogue il semble  
que la vente artistique des Matisse  
de fort belle qualité. Comme le  
Musée possède déjà des cartes de



visite de lui, il faudrait que  
l'œuvre fût des meilleures pour  
justifier l'achat, — mais de combien  
est notre crédit? — Un bon

Matisse vaut 100.000 francs.

Je n'ai pas le catalogue de  
cette vente: vous m'écrivez qu'elle  
a lieu le Jeudi 14. Il faudrait

donc pour aller à la voir  
l'exposition des Mercredis et  
par conséquent partir de Bruxelles  
Mardi.

J'aurais, pour plusieurs  
raisons, préféré qu'Oléffe par  
exemple fit ce voyage à ma place.  
J'ai toute confiance dans son jugement.

Pourtant, si c'est vraiment  
vite je ne résignerai à une  
nouvelle expédition : dans ce cas  
il faudra de nouveaux anciens  
élèves de mon cours qui au dernier  
leçon auront pu peut définitivement  
avoir lieu. Je reprendrai le sujet l'an  
prochain.



Il fancha aussi m'envoyer  
des billets postaux pour le  
trajet Gand - Bruxelles et pour le  
trajet Bruxelles - Paris.

Bien à vous

Habib de Las

P.S. Vu l'expansion



intéret que présentait le Mabuse  
je suis resté à la vente de Vaudou.

Lambotte informé par l'ambassadeur  
a encore pu ramasser 120.000 f.

cela faisait en tout 5000 guinées.

J'ai poussé les enchères jusqu'à 5300  
à mes risques personnels parce que  
nous n'avons plus jamais



MINISTÈRE  
DES  
SCIENCES ET DES ARTS

Bruxelles, le 8 juin 1928 .

ADMINISTRATION

B.A.

SECTION

N°

3476

ANNEXES :

Monsieur le Conservateur en chef,

Comme suite à votre lettre du 1er juin courant, j'ai l'honneur de vous faire savoir que je vous autorise à vous rendre à Paris ainsi que Mr. Hulin de Loo pour examiner ~~les~~ deux tableaux : Le Torse de Rouault et la Jeune fille à la cravate noire de Modigliani.-

Toutefois, veuillez remarquer que cette autorisation n'entraîne pas l'approbation de l'achat au prix indiqué. Avant de me prononcer sur cette question, je tiens à connaître l'avis de la Commission d'art moderne ainsi que le rapport des experts qui veulent bien se charger d'aller examiner, sur place, les oeuvres dont il s'agit.-

Pour le Ministre :

Le Directeur Général,

*P. Lambotte*

A Monsieur le Conservateur en chef du Musée royal des Beaux Arts de Belgique.-

Bruxelles, le 5 juin 1928.

Cher Monsieur Hulin,

Je viens de voir Monsieur le Ministre qui nous a accordé verbalement l'autorisation d'aller à la vente Soubies qui aura lieu à Paris le 14 juin prochain, à 2 heures. L'exposition aura lieu le 13 juin, de 2 à 6 heures, à l'Hôtel Drouot.

Le Ministre juge que c'est sur place qu'il faudrait décider de l'opportunité de l'acquisition de l'une ou de l'autre oeuvre qu'il serait intéressant d'amener au Musée Moderne. Il aime moins Rouault et ne trouve pas le Modigliani très intéressant. Il songerait plutôt à l'acquisition d'une oeuvre de Derain ou même de Matisse.

Voulons-nous partir le mercredi 13, dans la matinée ?

Croyez, cher Monsieur Hulin, à mes sentiments les meilleurs.

Le Conservateur en chef,

à Monsieur Hulin de Loo

Place de l'Evêché, 3,

Gand.

Bruxelles, le 1 juin 1928.

Monsieur le Ministre,

Le 24 juin prochain aura lieu à Paris, dans l'<sup>à</sup> Hôtel Drouot, la vente de la collection du Docteur Sou-  
bies. Cette collection ~~importante de tableaux modernes~~  
~~français.~~ Cette collection comprend plusieurs tableaux que  
la Commission d'Art Moderne serait hautement désireuse d'  
obtenir pour nos collections, afin de combler les vides  
dans les salles d'art français. La collection comprend  
notamment : 1 tableau de Rouault " Le Torse ", n° 81 et  
une oeuvre de Modigliani " Jeune fille à la cravatte noi-  
re ", n° 74.

La Commission a longuement discuté l'intérêt qu'  
il y aurait d'obtenir à cette vente des oeuvres de valeur  
à des prix raisonnables et elle a exprimé le voeu que M.  
Mullin de Loo et M. le Conservateur en chef soient chargés  
d'aller examiner sur place la valeur des tableaux dont  
il s'agit. Elle a estimé que les deux tableaux en ques-  
tion pourraient être acquis aux prix respectifs de 25.000  
et 50.000 maximum, sommes à valoir sur le budget de Musée

Monsieur le Ministre des Sciences et des Arts

Bruxelles.

Je vous prie, Monsieur le Ministre, de bien vouloir me faire savoir si vous accordez les autorisations nécessaires dans ce but.

Le Conservateur en chef,